

Corbeilles, le 21 avril 2019

Madame, Monsieur,

Cet été, l'Oeuvre Universitaire du Loiret propose des séjours de cinq à douze jours, ceux-ci sont réservés aux familles bénéficiaires de bons CAF ou MSA. Cette année le **Centre Communal d'Action Sociale de Corbeilles** a souhaité renouveler cette action.

Pour le financement de ces séjours l'Oeuvre Universitaire du Loiret prend en charge 70 €. Les Bons Vacances CAF sont déjà déduits.

Le coût restant à la charge de la commune et de la famille s'élève à 110 € par enfant séjours à INGRANNES, 140 € par enfant pour les séjours de 7 à 8 jours et à 190 € par enfant pour les séjours de 12 jours.

La commune à travers le budget du Centre Communal d'Action Sociale de Corbeilles, a décidé de participer par enfant à 147 € pour les séjours de 12 jours, à 109 € pour les séjours de 7 à 8 jours, et à 84 € pour les séjours à INGRANNES.

Le coût du séjour par enfant restant à la charge de la famille s'élève donc à 43 € séjours de 10 jours, 31 € de 7 à 8 jours et 26 € séjours à Ingrannes.

Pour inscrire votre ou vos enfants se présenter dans la mesure du possible aux permanences du CCAS : les lundis après-midi de 14 h à 17 h ou les jeudis matin de 9 h à 11 h 30.

Vous munir :

- du bulletin de pré-inscription indiquer 2 choix de séjours par ordre de préférence
- document Aide aux temps libres 2019 (quotient familial) délivré par la CAF ou la MSA Sur le document doit apparaître le mot « COLONIES ».
- du règlement par chèque (**possibilité d'encaissement différé**) ou paiement par CB par téléphone.

Le bulletin de pré-inscription, le catalogue des différents séjours sont à votre disposition en mairie ou consultable sur le site : www.corbeillesengatinais.fr

Les places en séjour sont limitées, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Le test ou brevet de natation peut être donné plus tard. CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU JEUDI 20 JUIN 2019 :

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée aux Affaires sociales,
Jacqueline BESSE-DESMOULIERES